Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Samson - Tome III

Saint-Samson, c^{on} de *Prez-en-Pail* (2.800 m.), arrond. de *Mayenne* (39 kil. N.-E.) ; à 69 kil. de Laval.

Anciens noms

Persona ecclesie Sancti Sansonis, 1194 (Cart. de la Couture, p. 135). — *Cheminum de Sancto Sansone,* 1263 (Ibid., p. 288). — *Parrochia Sancti Sansonis in Deserto,* 1263 (Ibid., p. 289). — *Saint Sansson,* 1312 (Bibl. nat., fr., 8.736). — *Ecclesia Sancti Samsonis,* XV^{e} s. (Pouillé). — *Saint Samson du Désert,* 1564, 1676 (Ins. eccl.). — *Saint Sanson* (Carte cénom., Jaillot). — *Saint Samson* (Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Une étroite bande granitique, orientée O.-E., suit la limite N. de la commune ; le reste est occupé par des schistes précambriens métamorphisés par le granite. Un filon de microgranulite passe à l'ouest du bourg et se dirige vers le S.-S.-O. ; il est connu sous le nom de filon de la Gourie et a été exploité pour certaines constructions (gare de Prez-en-Pail) et pour le pavage (Alençon). » D.-P. Œ.

Quoique de hautes altitudes — 297 m. à l'O., 265 m. au N. du bourg, 252 au S., 228 sur les bords de la Mayenne, qui forme sa limite S., — le territoire est encore dominé au N. par les hauteurs de la forêt de Monnaye, au S. par le mont Souprat et par les collines de la forêt de Pail. — On cite au XIII^{e} s. le chemin de Prez-en-Pail à Saint-Samson ; Jaillot l'indique ainsi que celui de la Lacelle à Couptrain. La contribution pour l'entretien des routes royales était en 1789 de 5 sols 3 deniers pour livre de la taille. Aujourd'hui, routes pour la Lacelle (Orne, 3 kil. E.) ; Prez-en-Pail (2.800 m. S.) ; Saint-Calais (6 kil. O.) ; Lignières (7 kil. N.), chemins vers Ciral jusqu'à la limite départementale.

Superficie, cadastrée en 1828 par M. Ramier-Chauvelière, 1.349 hect. — « Les trois quarts sont en terres à seigle, avoyne, sarazin, un quart en landes et brières ; 15 métairies, 40 bordages » (Miroménil, 1696). — En 1789, les paroissiens se plaignent de leur misère, du mauvais état du chemin de Prez-en-Pail, où les ponts et planches sont rompus, le seigneur de Prez-en-Pail ne voulant plus les entretenir, ce qui nuit au commerce de la paroisse et au passage des marchands normands. Ils disent que les loups de la forêt de Monnaye détruisent beaucoup de bestiaux ; que les cerfs, biches, sangliers, lapins, « gaspillent la plus grande partie des grains tant en herbe que dans leur maturité » ; que la plus grande partie des terres est en mauvais fonds ; que les « nappes d'eau d'où il s'élève des brouillards très épais corrompent le bon air et occazionne la destruction des récoltes de fruits à cidres, notamment dans la floraison des arbres. » — « On recueille du cidre sur les coteaux exposés au midi, » écrit Davelu.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 39, de 1670 à 1680 ; — 28, de 1700 à 1710. — 270 feux en 1696 ; — 1.145 hab. en 1726 ; — de 700 à 900 communiants en 1778 ; — 1.447 hab. en 1803 ; — 1.324 hab. en 1821 ; — 1.444 hab. en 1831 ; — 1.409 hab. en 1841 ; — 1.439 hab. en 1851 ; — 1.301 hab. en 1861 ; — 1.257 hab. en 1871 ; — 1.067 hab. en

1881 ; — 825 hab. en 1891 ; — 760 hab. en 1902, dont 135 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 52 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 47 fermes en 1843. En dépendent : le Pâtis, 44 hab. ; Clair-Doiteau, 57 hab. ; la Boucherie, 40 hab. ; la Frette, 51 hab. ; l'Aunay, 33 hab. ; le Gué-David, 30 hab. ; la Corbinière, 42 hab. ; la Chauvière, 25 hab. ; la Chevalerie, 29 hab. ; l'Houillière, 37 hab. ; la Croisie, 22 hab. ; la Noë-Milet, 26 hab. ; la Rivière, 22 hab. ; la Plaine, 32 hab. ; la Sauvagère, 27 hab. Ces villages se dépeuplent tous les jours.

Bureau de poste et *perception* de Prez-en-Pail.

Assemblée

Assemblée le 1er dimanche de la Fête-Dieu.

Industrie

Carrière de granit exploitée pour les travaux du chemin de fer.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Passais et du doyenné de la Roche-Mabile ; — de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Mayenne et du grenier à sel de Villaines-la-Juhel ; — du district de Villaines et du canton de Prez-en-Pail, en 1790 ; — de la Mission de Javron en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Martin de Mayenne et du doyenné de Prez-en-Pail. — Vicariat fondé par décret du 30 janvier 1830.

L'*église* est dédiée à saint Samson, évêque de Dol (fête, le 28 juillet), à saint Samson et à sainte Marie-Madeleine, d'après les insinuations ecclésiastiques, 1654 et 1674. La porte romane, surmontée d'une archivolte saillante, est le seul indice qu'elle ait conservé de son style primitif. Le chœur, rectangulaire, plus étroit que la nef, eut son pignon reconstruit de 1671 à 1675. Une nouvelle chapelle est marchandée avec Marin Bariller et Jean Maubert, en 1668 ; on refait la voûte d'une chapelle neuve en 1691, et les murailles d'une autre, dont on soutient la charpente en 1754. En réalité il n'y eut jamais que les chapelles actuelles, ouvrant sur le chœur, celle du S. d'une longueur disproportionnée. Le clocher, dont Davelu vante la flèche, est encore soutenu à l'intérieur de l'église sur d'informes piliers, où est cloué le bourdon d'un pèlerin de Saint-Jacques, et des poutres. Les autels sont en bois ; celui du chœur, refait en 1684, pour un prix qui parut excessif ; on y voit les statues de saint Samson, saint Nicolas, saint Pierre et saint Paul ; — l'autel du midi, fait en 1713, est l'œuvre de Doueteau, menuisier, et de Julien Leroux (V. ce mot), de Madré ; le tableau, *Jésus au milieu des Docteurs,* d'un bon dessin, a malheureusement été retouché ; statues de sainte Barbe (dont la vitre est mentionnée en 1661), et de sainte Anne ; — à l'autel de la Vierge, tableau du Rosaire. La chaire, mutilée et incomplète, a plusieurs bons panneaux. On achète des étoffes à Guibray, en 1757, « du juif Joseph Vidalou. »

Extérieurement, traces de litre au N. ; au pignon de la chapelle méridionale, cadran solaire soigneusement ouvragé, où on lit : *Michel Leblanc aiesné de la Sanguinière, prestre le 9e juin 1607, âgé de 57 ans, m'a fait en l'an 1638, pour estre placé au pignon de la chapelle du nom de Jésus, où en sont les indulgences.* Chiffre de J-H-S sur un écusson au centre, entouré des armoiries du pape, *3 abeilles* ; de Charles de Beaumanoir (dont les billettes sont placées fautivement 4, 3, 2, 1, au lieu de 4, 3, 4) ; de Potier de Gesvres avec, sans doute, son alliance : *de… à 3* ou *4 fasces de…* ; plus deux écus non gravés.

La *confrérie* des trépassés avait ses comptes spéciaux.

Celle du Saint-Nom de Jésus, érigée vers 1630, enrichie d'indulgences par Urbain VIII, en 1633, formait la principale et la plus populaire des institutions paroissiales, dotée de rentes considérables. Il y avait un entrain si désordonné aux enchères mises sur le bâton de la confrérie qu'on décida de les supprimer en 1678, et que, pour satisfaire un plus grand nombre de prétendants, on ajouta au bâton quatre cierges. La confrérie existe toujours ; elle jouit du privilège d'une seconde procession du Saint-Sacrement le premier dimanche de la Fête-Dieu.

Sébastien Fretté fonda, en 1617, une messe de la Passion le vendredi, et Joseph Savary, en 1713, la messe du samedi, à l'autel de N.-D.

Cure à la disposition entière de l'évêque.

Curés : Guillaume fait un accord avec l'abbé de la Couture du Mans pour le partage des dîmes, 1194. — Gilles de *Sermisy,* chanoine et trésorier de la Sainte-Chapelle de Viviers-en-Brie, diocèse de Meaux, résigne, 1564. — Pierre *Leblanc,* chapelain de Saint-Gilles en l'église de Lignières-la-Doucelle, janvier 1564, permute, 1565. — François de *Saint-François,* curé de Lignières, 19 juillet 1565, se démet le même mois. — Jean *Bouet,* demeurant à Prez-en-Pail, 28 juillet 1565, démissionne, 1566. — Gaspard *Lecourt,* de la Bazouge-sous-Lucé, 28 avril 1566, signe le certificat de catholicité, 1577. — Jean *Eschivard* l'aîné permute, 1592. — Jean *Lecourt,* curé de la Chapelle-Saint-Sauveur (Loire-Inférieure), mai 1592, résigne, 1603. — Léon *Gallery,* de la Baroche-Gondouin, décembre 1603, † 1613. — Jean-Baptiste *Bedin,* demeurant au Mans, 17 août 1613, démissionne en novembre. — Jean *Cornée,* de la Bazouge-sous-Lucé, 10 novembre 1613, en compétition avec Jean Pichereau, de Prez-en-Pail, écolier à l'Université de Paris, et plusieurs autres, résigne, 1616. — Louis *Dupin,* août 1616, s'oppose en 1636 à la prise de possession de Louis Delelée, de Prez-en-Pail, démissionne, 1654. — François *Duchesnay,* neveu du précédent, janvier 1654, résigne, 1674. — Michel *Ernault,* de Couesmes, aumônier du roi, curé au diocèse de Lisieux, 1er décembre 1674, résigne. 1676. — René *Challière,* curé de Beaulandais (Orne), 1er juin 1676, † 1689. — Jean-André *Brochier,* 7 février 1669, † avril 1696. — Jean *Amillet,* du diocèse de Poitiers, maître ès arts, 3 avril 1696, permute en novembre. — Henri *Bourges,* maître ès arts, curé de Palaiseau, diocèse de Paris, 21 novembre 1696, † janvier 1706. — Pierre *Fouques,* maître ès arts, bachelier en théologie, doyen de Montmirail, diocèse de Chartres, 29 janvier 1706, en compétition avec Nicolas Gouttard, maître ès arts, licencié en théologie, et plusieurs autres. — Josias *Lefaucheux* se démet, 1712. — Maurice *Rozières,* diacre de la cathédrale du Mans, 14 mars 1712, démissionne en juillet. — Jean *Coutelle,* maître ès arts d'Angers, curé de Saint-Dizier, 1er juillet 1712, † 1734. — Paul-Nicolas *Gaultier-Devaux,* ancien curé de la Lacelle, 18 mai 1734, † 1750. — Omer-Léonard *Bellœuil,* gradué, du diocèse de Lisieux, 17 avril 1750, « bon curé, aimant son devoir, charitable, attaché à sa paroisse, d'un caractère vif, talents médiocres » (note de l'évêché en 1778), résigne le 3 novembre 1782. — René *Guittois,* vicaire à Saint-Samson depuis vingt et un ans, installé le 12 mars 1783, prête, avec son vicaire, le 13 février 1791, un serment restrictif mais nettement catholique, que les officiers municipaux envoient humblement au district, avec prière « de ne point changer leur pasteur… enfant de la paroisse, auquel, disent-ils, nous sommes tous attachés ». Leurs vœux ne furent pas exaucés. M. Guittois, obligé de quitter sa cure après le 27 juillet 1791, date de son dernier acte signé, fut interné à Laval, puis déporté à Jersey, 1792. René Lioust, vicaire, se cacha dans le pays de Prez-en-Pail, qu'il desservit et surtout Villepail et fut proposé en 1803 pour la cure de Saint-Samson, où il ne fut pas maintenu.

L'intrus, nommé Gaultier, paraît sur les registres du 14 août 1791 au 21 décembre 1792.

Après le Concordat : René *Guilmert,* vicaire à Prez-en-Pail, 1803. — François de la *Mellière,* de Saint-Samson, 1804-1825, † 1832. — Julien *Saulnier,* 1825-1830. — François *Lemonnier,* 1830-1837. — René-Étienne *Rigoulay,* 1837, † 1839. — Julien *Lemarchand,* 1839-1857. — *Dureau,* 1857-1861. — Fraimbault *Davoust,* 1861-

1866. — Arsène *Mautaint,* 1866-1880. — Joseph *Juillé,* 1880-1882. — Jean *Bailleul,* 1882, † 1896. — Constant *Pilorge,* 1896-1900. — Clément *Voisin,* 1900.

Presbytère près de l'église, construit à la fin du XVIII^{e} siècle (Davelu).

Cimetière autour de l'église, transféré après l'an XII à quelques centaines de mètres.

Écoles

Écoles. — Le 29 avril 1599, Julien Fouret et Catherine Ripault donnent « aux escolliers qui se trouveront aux services cinq sols pour dire les sept psaulmes. » M^{e} Sébastien Fretté lègue une maison à un prêtre, « si aucun se trouve qui tiendra l'escolle au bourg, » 1617. — Madeleine Lechef était sœur d'école en 1695 ; elle reçut en 1710, de Rose Blottière, le champ du Désert, situé au lieu du Plessis, et avait pour compagne Marguerite Guylouard qui, le 4 décembre 1719, légua à la sœur Tulard sa part dans la maison de Corpourier. Dans le cahier de 1789, les habitants demandent création d'écoles. L'école des filles a été reprise par les sœurs d'Évron en 1807. — École laïque pour les garçons.

Établissements de charité

Par une supplique à l'évêque du Mans, les « confrères de Jésus, désirant s'unir parfaitement avec les confrères de la Charité, ou plutôt ne faire qu'une même chose… supplient très humblement Monseigneur… d'establir la confrairie de Charité dans leur paroisse, se soubmettant d'en observer les règlements… et ordonner que, dorsenavant, pour marque d'une vraie union, l'une et l'autre s'appellera la confrairie de la Charité du Saint-Nom de Jésus. » L'approbation est du 19 décembre 1678. En fait, dès 1629, il y avait des aumônes fondées et des immeubles affectés au soulagement des pauvres, et la « confrairie de Charité » recevait une rente de 30 ℔ de Claude Leray, en 1633.

Le *bureau de charité* a maintenant un budget de 447 fr.

Féodalité

Féodalité. — Les seigneurs de Prez-en-Pail le furent toujours de Saint-Samson. Hervé de Prez prend expressément ce titre en 1264. Les Potier de Gesvres possédèrent à la fois les deux seigneuries, qui appartiennent au baron de Cohardon en 1777. C'est aussi au seigneur de Prez-en-Pail, possesseur de l'étang de Landangé, de 25 journaux, que les habitants reconnaissent devoir des rentes en argent et en grains, « qu'il faut lui conduire et transporter en son château de Pré-en-Pail. » La Butte-des-Douves, haute de 4 à 5 m., de 30 m. de diamètre, située à 100 m. de l'église, était sans doute la motte seigneuriale. Les autres grands possesseurs de fiefs étaient le duc de Praslin, pour le Grand-Mesnil, qui comprenait 45, et suivant d'autres, 80 arpents de landes ; le comte de Tillière, propriétaire de la forêt de Monnaye ; le seigneur de Vaugeois.

Notes historiques

Notes historiques. — Aucune localité de nom antique. Les plus anciens sont : la Claie, Malitourne, Halibourde, la Frette, le Moellot, la Surelle, le Mesnil, le Plessis. — Une charte appliquée à Saint-Samson d'Angers par le cartulaire de la Couture (p. 135) concerne Saint-Samson du Maine. Les moines y déclarent s'en rapporter pour le partage des dîmes aux dires du curé, qui jure que l'abbaye n'a droit qu'à 7/18 de la grande dîme, 2/3 de celle du Grand-Mesnil, à rien sur le fief Bigot, sur la Pichardière, sur les novales de Monnaye, ni sur les oblations ou le domaine du seigneur de paroisse ; à 1/3 sur les autres oblations aux cinq fêtes annuelles. Des prémices

apportées à l'église, des dîmes toutes réunies dans la grange du curé, celui-ci donnait leur part aux religieux ou à leur prieur de Prez-en-Pail. En 1263, l'abbaye laissa la jouissance de tous ses droits dans la paroisse pour une rente de 50 sols.

En 1708, mortalité, 51 décès.

Vers 1770, le vicaire Quenout ou Guenout refusa d'entendre en confession Mathurin Laisné, « sous prétexte de l'engager à restituer les sommes dont il prétendoit qu'il avoit augmenté à la taille plusieurs particuliers. » Il l'enterra sans chant ni prières, et dit même qu'il était damné. Il s'en suivit un procès, repris par le procureur du roi après transaction entre le vicaire et la veuve. Cet incident est un indice des mécontentements qui se font jour si souvent dans les cahiers de 1789 contre les collecteurs de la taille.

Dans la nuit du 20 au 21 août 1826, un incendie dévora quatre maisons du bourg. Le Dauphin accorda un secours de 500 francs.

Maires

Maires : René *Fouché,* procureur-syndic de l'assemblée municipale, 1789. — François *Huet* fils, 1791. — Ét. *Fretté,* 1792, an II. — François *Milcent,* 1798. — Guillaume *Fournage,* 1800, 1813. — *La Forêtrie,* 1813. — François *Duplessis-Guiberdière,* 1813, 1815. — François *Milcent,* 1815, 1832. — Michel *Lemarchand,* 1832, 1851. — Pierre *Delahaye,* 1852-1870. — François *Vauyon,* 1870-1873. — Arsène *Duplaine,* 1873-1888. — Arsène *Saint-Ellier,* 1888. — Arsène *Lemaître,* 1892.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1670. — Quelques tit. à la fab. — *Cart. de la Couture,* p. 135, 288, 289. — Arch. nat., G/7. 525. — Arch. de la M., B. 1.633, 1.827. — Arch. de la S., fds munic. — *Affiches de Laval,* 1826.

Localités

Pour les localités, V. les art. : *le Grand-Mesnil, le Bas-Plessis, etc.*